
Labellisation garages propres

Obc

Parc d'Activités de Tirpen - la Pavioitaie

Cs 80055

56140 Malestroit

[Voir le site internet](#)

Floriane Danet

animenvi@cc-payslagacilly.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



Auteur :

CONTEXTE

La Communauté de Communes est située sur un territoire rural de 10821 habitants sur 9 communes.

On recense 7 garages sur le périmètre de la communauté de communes. Certains ne gèrent pas toujours correctement leurs déchets dangereux. Ces derniers se retrouvent ainsi dans les Ordures ménagères résiduelles ou sont brûlés. Ces pratiques représentent des dangers pour l'environnement. Il était donc important d'inciter ces garages à de bonnes pratiques et d'orienter leurs déchets dangereux vers la bonne filière de valorisation.

Selon l'étude réalisée en 2011, on évalue que 5640 L de déchets dangereux par semaine pourraient être détournés des OMr.

L'opération Garage Propre lancée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat permet de sensibiliser les producteurs de déchets dangereux tout en les accompagnant ainsi qu'en leur donnant une nouvelle visibilité auprès des usagers.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- 7 garages rencontrés
- 3 garages labellisés

Résultats quantitatifs

- 5 garages rencontrés
- 3 garages labellisés

Résultats qualitatifs

- une visibilité pour les garages labellisés, logo

MISE EN OEUVRE

Planning

2011 :

- Enquête auprès des garages

- Résultats sur les quantités de déchets dangereux pouvant être détournés des OMr

2013 :

- Rencontre des Garages par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Signature de la convention par les garages labellisés
- Mise en place d'une tarification incitative pour les garages labellisés

Depuis 2014 :

- Suivi par la CMA

2015 :

- Rencontre des garages non labellisés

Moyens humains

- Personnel de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (enquête, rencontre, diagnostic et suivi)
- Chargée de Prévention des Déchets de La Communauté de Communes (sensibilisation)
- Responsable du service environnement pour la mise en place de la remise
- Personne en charge de la redevance pour la remise effectuée aux garages labellisés

Partenaires mobilisés

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Garages

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Difficultés rencontrées

L'originalité de cette action se trouve dans la mise en place d'une redevance pour les garages s'impliquant dans une démarche de labellisation.

Le traif appliqué est le tarif de base, peu importe le volume collecté.

Recommandations éventuelles

Cette opération nécessite un suivi pour s'assurer que les bonnes pratiques perdurent.

Il faut également tenir compte des cessations d'activités, des repreneurs...

La Chambre des Métiers est un partenaire incontournable pour ce type d'action.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | ARTISANAT | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Patrick EVEN
patrick.even@ademe.fr
Direction régionale Grand Est